

POSTULAT URGENT

Auteur Commission ATE, par Emmanuel Chassot
Objet Situation de crise du secteur agricole valaisan
Date 08.05.2017
Numéro 3.0311

Actualité de l'événement

Durant les nuits du 18 au 22 avril, le gel a provoqué d'importants dégâts sur les cultures fruitières et viticoles valaisannes.

Imprévisibilité

S'agissant d'un événement naturel, l'intensité du gel et le phénomène de répétition durant quatre nuits consécutives étaient totalement imprévisibles.

Nécessité d'une réaction ou d'une mesure immédiate

La perte de récolte 2017 et de revenu qui s'en suit affecte une grande partie des surfaces arboricoles et viticoles réparties sur tout le territoire cantonal.

Durant les nuits du 18 au 22 avril, des épisodes de gel consécutifs ont causé d'importants dégâts sur les cultures du canton. Le monde agricole valaisan fait face à une situation de crise d'une ampleur jamais égalée. Au vu des premières estimations, le Service de l'agriculture fait état de plus de 2000 hectares de vignes gelées, soit à peu près 40 % du vignoble cantonal. Pour rappel, en 2012, l'épisode de gel avait touché environ 150 hectares. Cela souligne le caractère exceptionnel de l'avarie de cette année. Au final, une part considérable de vignes touchées par le gel qui occasionnera une perte de plusieurs millions de litres de vin.

De plus, l'intensité du gel et le phénomène de répétition durant quatre nuits consécutives pourrait avoir un impact non-négligeable sur le potentiel du capital-plante à repartir en végétation.

La Commission demande donc d'engager des moyens pour l'estimation de l'ampleur des dégâts et pour la prise en compte concrète de la problématique.

Depuis cinq ans, le monde viti-vinicole est mis à rude épreuve, car pour des raisons encore non-définies mais certainement climatiques, il connaîtra avec le millésime 2017, quatre années à faible récolte sur cinq. En vue de la situation actuelle, bon nombre d'entreprises risquent de ne pas se relever. Les impacts sur les emplois et sur l'économie seraient terribles.

Pour rappel, le Valais compte plus de 22'000 propriétaires de vignes et plus de 5'000 vignerons qui produisent à eux seuls près de 190 millions de chiffre d'affaire. La branche viti-vinicole génère par la vente de vin plus de 400 millions de CHF.

Les cultures fruitières ont également payé un lourd tribut. Les dégâts estimés à ce jour font état des deux tiers du verger d'abricotiers touché. La branche fruits et légumes génère 24 % du rendement brut de l'agriculture valaisanne pour plus de 85 millions de chiffre d'affaire. L'abricot, produit phare du verger valaisan, le Valais assure 99 % de la production Suisse, les conséquences sont donc très lourdes pour les exploitants et pour l'économie.

Les producteurs se retrouvent aujourd'hui face à une perte drastique et subite d'une part de leur revenu, alors que, sur les parcelles touchées, tout le travail d'entretien devra tout de même se faire, sans pouvoir compter sur les rentrées financières de la récolte. Cela met en péril la viabilité de nos entreprises du secteur primaire. La branche agricole cantonale qui représente un pan non négligeable de l'économie valaisanne est en danger.

Face à cette problématique, avec l'appui de l'Interprofession des Vins du Valais (IVV) et l'Interprofession des Fruits et Légumes du Valais (IFELV), la Commission demande des mesures de soutien concernant le revenu 2017 ainsi que pour le long terme concernant le capital-plante s'il devait être remplacé.

Conclusion

Vu la situation dramatique due au gel sur les cultures valaisannes, la commission ATE du Grand Conseil demande au Conseil d'Etat:

- Quels sont les moyens envisagés pour la prise en compte concrète de la problématique?
- De proposer des mesures de soutien afin d'aider le secteur agricole à pallier à cette perte subite et considérable.